



Genève, le 8 novembre 2022

Communiqué de presse

L'UAPG salue le vote du Grand Conseil sur la révision de la fiscalité immobilière

L'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG) se réjouit du vote du Grand Conseil du vendredi 4 novembre 2022. Auditionnée à plusieurs reprises sur le sujet, notre Union a accepté le principe d'une réforme, tout en plaidant en faveur d'un projet plus global. Elle a également salué la proposition de réduction de l'imposition de la fortune. Elle accueille donc la réforme votée avec satisfaction.

LUAPG salue en particulier la réduction – certes légère – de l'imposition sur la fortune. Celle-ci permettra à Genève de regagner un peu de compétitivité, bien que cet impôt reste le plus élevé de Suisse en dépit de cette correction.

L'UAPG rappelle que l'impôt sur la fortune frappe tout bien, indépendamment de sa nature, mobilière ou immobilière. Ainsi, alors même que le canton connaît déjà une taxation spécifique de l'entreprise inconnue ailleurs en Suisse - la taxe professionnelle communale - , les entrepreneurs sont également, par ce biais, davantage taxés à Genève que partout ailleurs dans notre pays, sur leur outil de travail. Cette réforme permet de corriger légèrement cette différence de traitement, sans pour autant l'éliminer.

L'Union des Associations Patronales Genevoises en bref

Fondée en 1912, l'UAPG regroupe six grandes associations patronales genevoises, représentant environ 30'000 entreprises et près de 85% de l'emploi privé genevois. Elle représente la composante patronale du partenariat social genevois. A ce titre, elle délègue une centaine de personnes dans plus de 40 commissions officielles, actives principalement dans le domaine du marché du travail et de la formation professionnelle. Elle est régulièrement invitée à donner son avis devant des commissions parlementaires, sur des sujets en lien avec le monde de l'entreprise.

Contacts:

Pierre-Alain L'Hôte, Président – 079 202 14 02 – lhote@prelco.ch

Stéphanie Ruegsegger, Secrétaire permanente – 079 203 20 43 – stephanie.ruegsegger@fer-ge.ch

Stéphane Tanner, membre du comité directeur de la FER Genève – 079 458 34 04 - stanner@tanner-conseil.ch